COMMUNE DE VERNEUIL-L'ETANG
16 rue Jean Jaurès 77390

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JANVIER 2017

L'an DEUX MILLE DIX-SEPT le 05 janvier à 19 h 40, le Conseil Municipal de la commune de VERNEUIL-L'ETANG légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur CIBIER Christian, Maire.

Etaient présents : M. et Mmes Christian CIBIER, Maire, Christophe MARTINET, Joëlle VACHER, Pierre REPERANT, Agnès LAUFERON, Maire-adjoints, Nathalie ANDRIEU, Jocelyn BRAYET, Ouïza BRAYET, Catherine CRAPET, Lisette MILLET, Pierre PERRET, Michèle SIMONOT, Dany TAVERNIER, Marie-Isabelle TILLARD, Richard BOYER, Véronique GONDOUIN, Daniel PERARD, Georges TOUALY, Pascale VAUDABLE.

.Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : ***M. Frédéric LOMEL, M. Jean-Claude MENTEC.***

Absents représentés : ***M. Mickaël MICHELET, M. Adrien CARPINTEIRO,***

Secrétaire de séance : ***M. Jocelyn BRAYET***

DATE DE CONVOCATION : 30 décembre 2016
DATE D'AFFICHAGE : 30 décembre 2016
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 19
NOMBRE DE VOTANTS : 21

-:- :- :- :- :-

La séance s'ouvre à 19 H 30 sous la présidence de Monsieur Christian CIBIER Maire.

-:- :- :- :- :-

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

I	*APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2016*
II	*SUBVENTIONS PROJETS PEDAGOGIQUES ECOLE MATERNELLE*
III	*ECOLE ELEMENTAIRE – SIGNATURE CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET EN ARTS PLASTIQUES ET VISUELS*
IV	*COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE NANGISSIENNE ET ELECTIONS DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES*
V	*SyAGE – ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PROVINOIS POUR LA COMPETENCE « MISE EN ŒUVRE DU SAGE »*
VI	*CESSION VEHICULE DU PORTAGE DE REPAS A LA COMMUNE*
VII	*DETAIL DES TRANSFERTS DE BIENS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE CENTRALE AUX COMMUNES*
VIII	*REMERCIEMENTS*

Monsieur Jocelyn BRAYET est élu secrétaire de séance.

I APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2016

Le compte-rendu du 29 novembre 2016 ayant été adressé à chacun des membres concernés, Monsieur le Maire demande si des questions subsistent.

Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est adopté à l'unanimité.

L'assemblée procède à la signature du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2016.

-:- :- :- :- :-

II/ 2017-01 SUBVENTIONS PROJETS PEDAGOGIQUES ECOLE MATERNELLE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet financier 2016-2017 de l'école maternelle LAMARTINE.

L'équipe enseignante souhaite travailler sur les thèmes des pays du monde. Un spectacle à l'école est prévu sur les musiques du monde. Une sortie au zoo de Beauval est programmée en avril. Par ailleurs, les élèves participeront à des ateliers Kapla et effectueront une sortie en forêt de Fontainebleau.

La réalisation de ces projets représentant une dépense de 12 913 € pour les enfants de Verneuil-l'Etang, la commune est sollicitée pour une aide financière de 5 880,76 €.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,
VOTE le versement d'une subvention de 5 880,76 €. La subvention correspondante sera versée sur le compte OCCE ouvert au profit de l'école maternelle. Cette somme correspond à 50 % des frais engagés pour les enfants de Verneuil-l'Etang.

S'ENGAGE à inscrire au budget primitif 2017 cette dépense qui sera versée avant le vote du budget.

-:- :- :- :- :-

III/ 2017-02 ECOLE ELEMENTAIRE – SIGNATURE CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET EN ARTS PLASTIQUES ET VISUELS

La réalisation d'une fresque sous le préau de l'école Jean Jaurès par les élèves, nécessitera l'accompagnement par un professeur d'arts plastiques.

Le Conseil Municipal après présentation du projet dit qu'il prendra en charge dans le budget municipal le coût d'accompagnement de cette réalisation et charge Monsieur le Maire de signer la convention correspondante.

La dépense correspondante sera inscrite au budget communal 2017.

Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,
CHARGE Monsieur le Maire de signer la convention de mise en œuvre du projet cité ci-dessus.

S'ENGAGE à inscrire la dépense correspondant, soit 2 690 €, au budget primitif 2017 qui sera versée avant le vote du budget.

-:- :- :- :- :-

IV/ 2017-03 COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE NANGISSIENNE ET ELECTIONS DES DELEGUES COMMUNAUTAIRE

Conformément à l'arrêté n° 2016/DRCL/BCCCL/124 de Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne, le Conseil Municipal procède à l'élection de quatre conseillers communautaires issus des deux listes de conseillers municipaux élus au dernier renouvellement du Conseil Municipal et qui siégeaient auparavant à la Communauté de Communes de la Brie Centrale.

Type de scrutin : Scrutin de liste à un tour, à la proportionnelle et à la plus forte moyenne
Liste en présence, VERNEUIL ENSEMBLE, dont les candidats sont :
Christian CIBIER, Joëlle VACHER, Christophe MARTINET, Agnès LAUFERON.

Liste en présence, VERNEUIL DE DEMAIN, dont le candidat est :
Richard BOYER.

Le bureau constitué de M. CIBIER et Mme VAUDABLE a choisi pour secrétaire M. Jocelyn BRAYET.

A l'appel de son nom chaque conseiller municipal a remis au Président son vote.

Votants : 21
Suffrages exprimés : 21
Majorité absolue : 11

Quotient électoral = 10,5 = $\frac{21 \text{ SE}}{2 \text{ SP}}$

Ont obtenu Liste 1 VERNEUIL ENSEMBLE, 16 voix, 3 sièges
Liste 2 VERNEUIL DE DEMAIN, 5 voix, 1 siège

Répartition des sièges

Liste 1	2 sièges	Majorité
Liste 1	1 siège	Répartition
Liste 2	1 siège	Au plus fort reste

Sont élus Conseillers Communautaires : Christian CIBIER, Christophe MARTINET, Joëlle VACHER, Richard BOYER.
La présente délibération sera transmise à la CC « Brie Nangissienne ».

-:- :- :- :- :-

V/ 2017-04 SyAGE – ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PROVINOIS POUR LA COMPETENCE « MISE EN ŒUVRE DU SAGE »

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la Communauté de Communes du Provinois a souhaité adhérer à la compétence « Mise en Œuvre du SAGE ».

Le principe d'adhésion à une autre structure de coopération intercommunale étant ainsi acté, il convient d'approuver la demande d'adhésion au SyAGE.

Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,
APPROUVE la demande d'adhésion au SyAGE de la Communauté de Communes du Provinois.

-:- :- :- :- :-

VI/ 2017-05 CESSION VEHICULE DU PORTAGE DE REPAS A LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la reprise du portage de repas, le véhicule KANGOO, immatriculé 754EAV77 a été cédé à titre gratuit à la commune par la CCBC.

Il indique que les frais d'immatriculation et d'entretien seront pris en charge par la commune à compter du 1er janvier 2017.

Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,
ACCEPTE la cession à titre gratuit du véhicule KANGOO, immatriculé 754EAV77.
CHARGE le Maire de signer toutes pièces relatives à cette reprise.

-:- :- :- :- :-

VII/ 2017-06 DETAIL DES TRANSFERTS DE BIENS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE CENTRALE AUX COMMUNES

Par délibération n° 2016.45 du 15 décembre 2016, le Conseil Communautaire de la Brie Centrale constate le travail de vérification effectué avec les services du trésor public et arrête l'inventaire communautaire à la liste des biens annexés à la présente délibération.

Il a été décidé que les biens inscrits à l'inventaire communautaire, à la date du 17 novembre 2016, conserveront leur affectation et seront attribués à titre gratuit à chacune des communes où ils sont installés pour les besoins du service.

Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,
ACCEPTE le principe de transfert des biens de la CCBC acté par la Communauté de Commune de la Brie Centrale.

-:- :- :- :- :-

VII REMERCIEMENTS

- Monsieur le Maire transmet à l'assemblée les vœux de Madame BALESDENS ainsi que ses remerciements pour le prêt de la salle des fêtes.
- Monsieur le Maire fait également part à l'assemblée des nombreux remerciements reçus concernant la distribution des colis de Noël pour les anciens et des jouets de Noël pour les enfants de l'école maternelle.
- Monsieur le Maire transmet à l'assemblée les remerciements de l'association « USMV » pour le prêt de matériel.

-:- :- :- :- :-

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20 H 05.

Fait et délibéré les jours, mois, an que dessus et ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
En mairie le 09 janvier 2017
Le Maire
Christian CIBIER

MAIRIE DE VERNEUIL L'ETANG (Seine et Marne)